



PLANETAIR certifie que l'empreinte climatique de

l'ACPUM (opérations de sa permanence) 2022-2023

a été réduite grâce aux projets certifiés Gold Standard compris dans le :

Portefeuille Planetair Québec-Arbres

Quantité de gaz à effet de serre compensée : 2,00 tonnes éq. CO₂



Certificat #8697

Délivré le 2023-12-14

Ce certificat n'a aucune valeur monétaire. Il ne peut être négocié ou transféré.